

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2018

Cet article présente les principales informations et évolutions du budget primitif 2018 de la commune et fournit des explications sur les camemberts traditionnellement utilisés pour expliquer les finances d'une collectivité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

1) Éléments de contexte

La commune de Sussargues comptait 2768 habitants (population municipale) au 1^{er} janvier 2018, soit une augmentation de 1,5% par rapport à 2017.

La commune est membre de Montpellier Méditerranée Métropole qui regroupe 31 communes, pour une population totale d'environ 450 000 habitants.

Après 3 années de baisse de dotations de l'Etat, la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 fixe pour le secteur public local un objectif de 13 milliards d'euros d'économies à réaliser d'ici 2022 sur ses dépenses de fonctionnement des collectivités locales. De plus, l'année 2018 devrait être porteuse de changements majeurs avec notamment, la réforme concernant la taxe d'habitation.

2) Priorités du budget

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement reste une priorité. Ceci permettra de préserver la capacité d'autofinancement et de maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune.

3) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

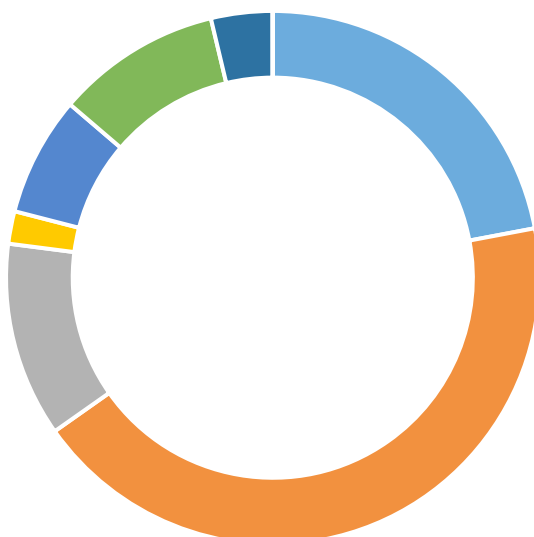
Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes, réelles et d'ordre, pour un montant de 3 504 008,71 € se répartissant comme suit :

- 2 014 998,31 € en section de fonctionnement,
- 1 489 010,40 € en section d'investissement (reports et RAR inclus).

Evolution du budget	Bp 2017	Bp 2018	Evolution
Dépenses réelles de Fonctionnement	1 885 664,46	1 868 998,31	-0,89%
Recettes réelles de Fonctionnement	2 020 664,46	2 014 998,31	-0,28%
Dépenses réelles d'Investissement (report + rar)	1 821 262,10	1 489 010,40	-18,24%
Recettes réelles d'Investissement (report + rar)	1 651 262,10	1 343 010,40	-18,67%

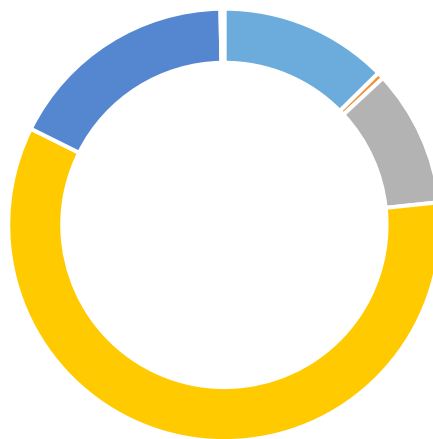
Dépenses de Fonctionnement

- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL 443940 €
- 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES 870500 €
- 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS 237910 €
- 022 DEPENSES IMPREVUES 39731,31 €
- 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 146000 €
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 201717 €
- 66 CHARGES FINANCIERES 75000 €
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES 200 €



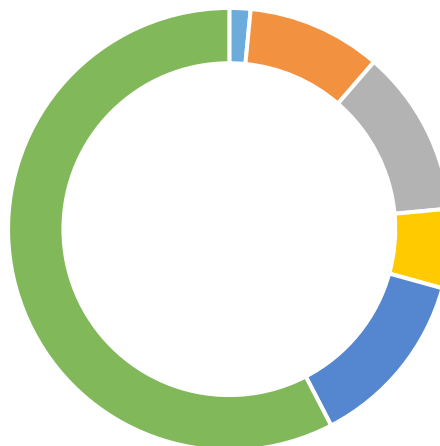
Recettes de Fonctionnement

- 002 RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE 254084,31 €
- 013 ATTENUATIONS DE CHARGES 10000 €
- 70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES 205928 €
- 73 IMPOTS ET TAXES 1189008 €
- 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 349978 €
- 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 6000 €



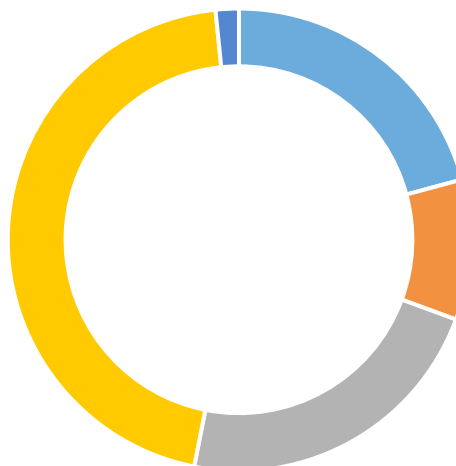
Dépenses d'Investissement

- 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES 23000 €
- 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 146000 €
- 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 181165,66 €
- 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES 86216,99 €
- 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES 194706 €
- 23 IMMOBILISATIONS EN COURS 857921,75 €



Recettes d'Investissement

- 001 SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT 309773,29 €
- 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 146000 €
- 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES 335000 €
- 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 674037,11 €
- 4582 OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES) 24200 €



Les principales dépenses d'investissement prévues au budget 2018 de la commune sont :

- la construction d'un bâtiment crèche et l'aménagement du secteur environnant ;
- l'aménagement de jardins et d'espaces de rencontres ouverts au public au nord et au sud du village ;
- la construction d'une salle annexe et d'une salle de stock à la salle communale
- la mise en accessibilité de bâtiments communaux (bibliothèque municipale, salle communale).

4) Montant du budget consolidé

	Budget voté	Rar	Report	Budget global
Investissement				
DEPENSES	749 704,45 €	739 305,95 €		1 489 010,40 €
RECETTES	911 477,00 €	267 760,11 €	309 773,29 €	1 489 010,40 €
Fonctionnement				
DEPENSES	2 014 998,31 €			2 014 998,31 €
RECETTES	1 760 914 €		254 084,31 €	2 014 998,31 €
Total Dépenses	2 764 702,76 €	739 305,95 €		3 504 008,71 €
Total Recettes	2 672 391,00 €	267 760,11 €	563 857,60 €	3 504 008,71 €

5) Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

	2017
Recettes réelles de fonctionnement	1 911 486,76 €
Dépenses de gestion (011+012+65+014)	1 625 733,29 €
Epargne de gestion	285 753,47 €
Intérêts de la dette	71 664,72 €
Epargne brute	214 088,75 €
Remboursement du capital	133 027,45 €
Epargne nette ou disponible	81 061,30 €
Epargne brute	214 088,75 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 911 486,76 €
Taux d'épargne	11,20%

6) Endettement de la Commune

Encours de dette au 1^{er} janvier 2018 : 1 841 655,34 €

Annuité 2018 :

- Intérêts : 70 700,35 €

- Remboursement capital : 145 623,58 €

7) Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est de 8 ans et 7 mois.

8) Le niveau des taux d'imposition

Le budget 2018 a été élaboré sans augmentation des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 15,66%

Taxe Foncière Propriétés Bâties : 16,68 %

Taxe Foncière propriétés non bâties : 78,50 %

	Bases d'imposition 2017	Taux d'imposition communaux 2017	Bases prévisionnelles 2018	Taux votés 2018	Produits attendus
Taxe d'Habitation	4 029 471	15,66	4 113 000	15,66	644 096
Taxe Foncier Bâti	2 390 665	16,68	2 429 000	16,68	405 157
Taxe Foncier Non Bâti	22 692	78,50	23 000	78,50	18 055
					1 067 308

9) Les effectifs de la collectivité et charges de personnel

La commune compte 28 salariés au 1^{er} janvier 2018, répartis de la façon suivante :

- 16 agents titulaires à temps complet
- 11 agents titulaires à temps non complet
- 1 contrat d'accompagnement à l'emploi